

I M P O R T A N T

Assemblée générale statutaire de l'U.N.L. du 21 mars 2025

Objet : APPEL AUX CANDIDATURES et POINT PARTICULIER

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La prochaine assemblée générale statutaire de la société Union Nautique de Liège aura lieu le vendredi **21 mars 2025 à 20h**.

Au cours de cette assemblée générale, il y aura lieu de procéder à **la nomination de six administrateurs au Conseil de l'U.N.L.** avec mandats de 2 ans.

Sont sortants et rééligibles : Michel ORBAN, Lisa ROX, Benoît LOUIS, Louis LEVAUX
Est sortante et ne se représente pas : Michèle JADOT

Les candidatures sont à adresser au Secrétariat avec les 20 signatures minimales obligatoires.

Rappel des statuts:

Art 23 : Pour se présenter au poste d'administrateur, un membre doit être associé depuis 2 ans au moins. Sa candidature doit être appuyée par minimum 20 membres effectifs. Le candidat s'engagera à assumer au mieux la fonction qui lui sera confiée par l'organe d'administration et à être présent à au moins 50% des réunions dudit organe.

La convocation officielle comprenant l'Ordre du Jour de l'AG et ses annexes vous parviendront dans les délais prévus par le R.O.I.